

# En mémoire des victimes des crimes racistes

La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites, commis sous l'autorité du gouvernement de l'Etat français durant l'occupation, a été marquée, hier après-midi, par une cérémonie place Saint-Mathieu. Un hommage aux « Justes » de France, qui ont aidé les familles juives à échapper à la déportation, est associé à cette manifestation.

Cette journée nationale reconnaît officiellement la responsabilité du gouvernement de notre pays, qui siégeait à Vichy sous l'occupation allemande, dans les persécutions et crimes à caractère raciste et antisémite perpétrés sur le territoire national. La rafle menée à Paris, le 16 juillet 1942, contre les familles juives est retenue comme date anniversaire de ces actes. Un décret du 3 février 1993 prévoit l'accomplissement de ce devoir de mémoire; ainsi que la pose, dans chaque département, d'une plaque commémorative.

Autour de cette plaque, apposée place Saint-Mathieu, avaient pris place hier en fin d'après-midi, huit drapeaux représentant les associations patriotiques de la ville. Trois gerbes ont été déposées : par le préfet du Finistère, Thierry Klingler, par le sénateur-maire de Quimper, Alain Gérard, et par le président du comité israélite de Brest, Pierre Flamenbaum.

En ouverture, P. Flamenbaum a rappelé la signification de la cérémonie et le souvenir de la rafle du vélodrome d'hiver à Paris. Après le dépôt des gerbes et une minute de silence, le lieutenant-colonel Bargain, représentant le délégué militaire départemental, a commandé la sonnerie aux morts. Le refrain de l'hymne national a marqué la fin de la



● A l'issue de la cérémonie, Mme Claude Lachaud, « Juste » de France, s'est entretenue avec Pierre Flamenbaum, président du comité israélite de Brest.

cérémonie. Plusieurs personnalités civiles assistaient à cet hommage dont des élus régionaux, cantonaux et municipaux. Le commissaire de police, M. Le Monze, et M. Dereusme, directeur départemental de l'ONAC, étaient également présents.

Claude Lachaud, Juste de France, Mme Claude Lachaud-Salvador est la seule Finistérienne à avoir reçu la médaille des « Justes parmi les nations ». Cette distinction lui a été remise le 15 octobre 1996 par le consul d'Israël à Marseille. En France, 1.200 personnes en sont également titulaires. Durant la guerre 39-45,

Claude Salvador avait une dizaine d'années. Ses parents, Joseph et Juliette Salvador vivaient à Prades (Pyrénées Orientales), et ont réussi, avec d'autres habitants de la commune, à héberger clandestinement une famille juive : les époux Fliederbaum, et leurs deux filles Irène et Mathilde. Les jeunes filles furent cachées dans le grenier de la maison familiale des Salvador, et échappèrent à une perquisition en août 1944.

En 1962, Claude Salvador a épousé Philippe Lachaud, architecte, et est venue habiter Quimper. Elle était présente, hier, à la céré-

monie de la place Saint-Mathieu. Soixante années après les faits qui les ont réunis, Claude Lachaud entretient toujours des liens d'amitié avec la famille Fliederbaum, qui vit à présent en Israël.

Une loi du 10 juillet 2000, en intégrant à la journée du souvenir un hommage aux Justes de France, a permis de rappeler le courage de ces familles, comme celle de Claude Lachaud, qui « ont recueilli, protégé et défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie une ou plusieurs personnes menacées de génocide ».